

TROIS VISÉES

3 conditions de succès

Les trois visées de l'École communautaire citoyenne :

La RÉUSSITE

La réussite globale non seulement des apprenants, mais aussi de leur famille, des institutions éducatives ainsi que des membres de la communauté.

Le CONTINUUM

La réussite grâce à un continuum d'apprentissage qui s'étend de la petite enfance jusqu'au postsecondaire et la vie durant.

L'ENGAGEMENT

La responsabilité d'une telle réussite repose sur l'engagement de tous.

Pour en connaître davantage, consultez le www.ECC-Canada.ca



Mise en situation

MAHMUD

Mahmud est arrivé au Canada à l'âge de 10 ans. Ses parents ont choisi de l'inscrire à l'école de langue française puisqu'ils sont originaires d'un pays francophone. L'enfant a intégré la classe de cinquième année avec les enfants de son âge. Le fait que Mahmud n'eût pas fréquenté l'école de façon régulière dans son pays d'origine et que sa compréhension du français tel qu'on le parle à sa nouvelle école canadienne présentait des difficultés majeures, l'enfant n'a connu que des échecs scolaires. Après quelques mois, ses parents ont décidé de le retirer de l'école.

Questions :

Quelles sont les pistes de solution pour éviter une telle situation?

Quels sont les mots qui illustrent bien le fruit de vos discussions?

(3 à 5 mots)

Pour inscrire les mots:
pollev.com/fncsf

IMMIGRATION est un des quatre domaines prioritaires du Plan stratégique sur l'éducation en langue française. Pour en connaître davantage sur ce plan, consultez le www.pself.ca

pself
PLAN STRATÉGIQUE
SUR L'ÉDUCATION EN
LANGUE FRANÇAISE



IMMIGRATION



Fédération nationale des
conseils scolaires francophones

La spécificité

Le concept de spécificité fait appel aux caractéristiques uniques de l'école de langue française. Le principe de spécificité implique les notions de :

- Langue française
- Culture francophone
- Citoyenneté et francophonie

La vitalité

Le concept de vitalité met en relief le dynamisme institutionnel des écoles de langue française. Le principe de vitalité implique les notions de :

- Gestion
- Accessibilité
- Petite enfance

La valeur ajoutée

Le concept de valeur ajoutée sert à mesurer les avantages de fréquenter l'école de langue française. Le principe de valeur ajoutée implique les notions de :

- Construction identitaire
- Bilinguisme durable
- Employabilité

La spécificité, la vitalité et la valeur ajoutée de l'école de langue française en contexte minoritaire se caractérisent par les démarches pour accueillir et accompagner les élèves et leur famille qui sont issus de l'immigration. Dans le cadre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française, des indicateurs de pertinence dans le domaine de l'immigration ont été développés collectivement afin de mieux définir et encadrer l'inclusion et l'intégration des immigrants dans les écoles de langue française en contexte minoritaire.

Indicateurs de pertinence pour atteindre les objectifs communs dans le domaine de l'immigration

1. Valoriser la diversité interculturelle et transculturelle

La démarche reflète une francophonie inclusive qui s'enrichit à même la diversité des personnes et des communautés qui la composent.

2. Favoriser le climat d'accueil inclusif

La démarche entreprise par la communauté francophone d'accueil favorise la participation active des immigrants à la vie économique, sociale, culturelle et politique.

3. Faciliter l'inclusion et l'intégration des immigrants par leur participation citoyenne

La démarche entreprise par la communauté d'accueil favorise le développement de la conscience et de la participation citoyennes et valorise la contribution des immigrants à l'essor de la communauté francophone et de ses institutions éducatives, économiques, sociales, culturelles et communautaires.

4. Valoriser le rôle de la langue française et reconnaître la richesse de la diversité linguistique pour la communauté

La démarche favorise l'apprentissage de la langue française tout en reconnaissant la richesse des deux langues officielles et du multilinguisme.

5. Encourager la collaboration et les partenariats entre organismes

La démarche mise sur la concertation des acteurs des différents secteurs et des différents paliers (national, provincial/territorial, régional, local). Une telle concertation facilite le recrutement, l'aiguillage, l'inclusion et l'intégration des immigrants au sein des communautés francophones et acadiennes du pays et au sein du système d'éducation de langue française.



Quelques définitions :

Inclusion

Dispositions mises en place par une société d'accueil pour faire en sorte que les personnes ou les collectivités issues de l'immigration soient des participants à part entière dans la communauté où elles résident, interviennent, existent, notamment aux niveaux économique, social, culturel et politique de celle-ci. Ainsi, le terme inclusion est associé au rôle et aux responsabilités de la communauté d'accueil.

Intégration

Démarche par laquelle une personne issue de l'immigration s'engage à comprendre, à s'adapter, à participer et à contribuer à la vie institutionnelle, économique, sociale et communautaire de la société qui l'accueille. Ainsi, le terme intégration est associé au rôle et aux responsabilités des membres de la communauté issus de l'immigration.